

**CAHIER  
DÉTACHABLE**

**89** associations  
de lutte contre  
la pauvreté  
à soutenir

## UN AVENT SOLIDAIRE EN PAROISSE

# DROITS DE L'HOMME, DROITS DES PAUVRES ET FOI CHRÉTIENNE



## 1. Les sources de la Déclaration des droits de l'homme

Un jour, j'ai eu la chance de rencontrer l'abbé Albert Verdoodt, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, qui avait alors plus de 80 ans. Sa thèse de doctorat avait été publiée sous le titre : « Naissance et signification de la Déclaration universelle des droits de l'homme »

(Nauwelaerts, Louvain-Paris, 1963) et préfacée par René Cassin, un des rédacteurs principaux de la *Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)*. L'abbé était passionné par son sujet. Il m'expliquait qu'il y avait eu d'abord la *Déclaration des droits de l'État de Virginie*, en 1776, due à des colons anglais d'Amérique du Nord ; puis la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789, fruit de la Révolution française. Cette déclaration est « portée par deux idées, celle de la nation et celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; appuyée sur un droit indéniable de la personne humaine, elle guide les mouvements de libération nationale du 19<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> ».

De mon côté, je découvris un jour qu'un de mes prédécesseurs avait été à l'avant-garde des droits humains : Albert de Cuyck, prince-évêque de Liège, a accordé aux habitants de la ville de Huy la première charte de libertés connue en Belgique en 1196. Une phrase en est restée célèbre : « Pauvre homme en sa maison est roi ».

## 2. Les Béatitudes de Jésus et les droits de l'homme

Tout cela fait écho à un texte encore plus ancien, les Béatitudes, proclamées par Jésus comme une nouvelle Loi : « Voyant les foules, Jésus gravit la montagne. Il s'assit, et ses disciples s'approchèrent de lui. Alors, ouvrant la bouche, il les enseignait. Il

disait : "Heureux les pauvres de cœur, car le royaume des Cieux est à eux [...] ; Heureux les artisans de paix car ils seront appelés fils de Dieu." » (Mt 5,1-9). Le premier article de la DUDH dit que : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

À l'instar des droits de l'homme, les Béatitudes se présentent comme un texte universel prescrivant la fraternité. Il y a cependant des différences nombreuses. D'abord, les Béatitudes sont une réalisation en cours, alors que les Droits de l'homme se positionnent comme une prescription juridique idéale à atteindre : « L'Assemblée générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ». Ensuite les références à Dieu, comme fondement de l'universalité de l'Humanité, et au Christ, comme incarnation historique de l'amour universel, sont absentes de la DUDH (même si le rédacteur principal René Cassin, bien qu'agnostique, a affirmé que ses sources d'inspiration étaient le décalogue et le christianisme<sup>2</sup>). Enfin, tandis que les Béatitudes ciblent d'abord les pauvres et les souffrants, la DUDH concerne l'individu en général.

## 3. Les droits de l'homme et l'Église catholique

L'Église catholique reconnaît ses propres valeurs éthiques dans de nombreux articles des droits de l'homme. L'article 2, par exemple, valorise l'égalité des êtres humains, leurs droits et leurs libertés « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ». Enfin, l'article 29 souligne que « l'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible. »

C'est pourquoi l'Église a souligné la convergence de sa doctrine avec les droits de l'homme<sup>3</sup> à de

<sup>1</sup> Gérard François DUMONT, « L'identité de l'Europe », dans *Quelle âme pour l'Europe ?*, Bruxelles, 2016, p. 32

<sup>2</sup> Vincent DUJARDIN, *Les fondements de l'Union et les valeurs européennes*, p. 98

<sup>3</sup> Philippe DE LA CHAPPELLE, *La Déclaration universelle des droits de l'homme et le Catholicisme*, Auzias, Paris, 1967 ; P. É. BOLTÉ, *Les droits de l'homme et la papauté contemporaine*, Montréal, 1975 ; Gustave THILS, « Droits de l'homme et théologie catholique », dans *Revue théologique de Louvain* (1980), p. 352-361 ; Albert VERDOODT et Albert HARI, *Droits de l'homme dans la Bible et aujourd'hui*, Strasbourg, Signe, 2001



nombreuses reprises. Ainsi, tout récemment, le pape François, dans l'encyclique *Laudato si'* (2015), a écrit : « Un type de développement qui ne respecterait pas et n'encouragerait pas les droits humains, personnels et sociaux, économiques et politiques, y compris les droits des nations et des peuples, ne serait pas non plus digne de l'homme » (93). Il rappelle que les notions de « bien commun », de « salaire familial » et de « justice sociale » sont nées au sein de la doctrine sociale de l'Église et qu'elles se trouvent à la base des droits humains.

#### 4. Les limites de la Déclaration universelle des droits de l'homme

L'Église invite à mettre en place les droits humains avec justesse. Ainsi, dans *Evangelii gaudium* (2013), le pape François précise que : « Parfois il s'agit d'écouter le cri de peuples entiers, des peuples les plus pauvres de la terre, parce que la paix se fonde non seulement sur le respect des droits de l'homme mais aussi sur celui des droits des peuples. Il est à déplorer que même les droits humains puissent être utilisés comme justification d'une défense exagérée des droits individuels ou des droits des peuples les plus riches. Respectant l'indépendance et la culture de chaque nation, il faut rappeler toujours que la planète appartient à toute l'humanité et est pour toute l'humanité, et que le seul fait d'être nés en un lieu avec moins de ressources ou moins de

développement ne justifie pas que des personnes vivent dans une moindre dignité ».

#### 5. Les pistes d'avenir

Tout cela fait apparaître que le fondement des sociétés et des dynamiques sociales n'est pas seulement le droit mais aussi la solidarité et l'engagement. Comme le précise Benoit Bourguine<sup>4</sup>, « les droits de l'homme sont puissants à mobiliser en défense des individus mais ils sont impuissants à donner forme à l'action commune ou à justifier le sens de l'être collectif d'une société. Ils permettent de mesurer le fossé qui existe entre l'universalité d'une idée de l'humanité et la particularité d'une communauté historique à l'échelle d'une nation et d'une civilisation, auxquelles un citoyen peut s'identifier et ressentir un attachement patriotique ».

C'est à ce niveau que Vivre ensemble intervient. Il ne suffit pas en effet de proclamer des droits, il faut aussi créer la solidarité dans la société. Il ne suffit pas d'une théorie, il faut une action pratique. Il ne suffit pas de principes, il faut aussi une foi active, qui trouve un véritable ressort en Dieu et une source d'inspiration et d'action dans le Christ.

● Mgr Jean-Pierre Delville,  
évêque de Liège et évêque référendaire  
pour Vivre Ensemble

<sup>4</sup> Benoit BOURGUINE, *Citoyenneté et dialogue interreligieux*, Syllabus CDER, Liège, 2017, p. 47



# LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS HUMAINS FÊTE SES 70 ANS

**Les droits humains sont au cœur de la campagne d'Avent d'Action Vivre Ensemble. Oubliés, remis en question, ces droits font écho au message de l'Évangile. Que cette année où nous célébrons les 70 ans de la Déclaration universelle des droits humains nous serve de piqûre de rappel ! Ces droits ne sont pas un luxe ni un acquis : ils sont un combat de chaque jour, notamment pour vaincre l'exclusion sociale et la pauvreté.**

Le 10 décembre, ce n'est pas encore Noël, mais on y pense déjà... La tête aux festivités de fin d'année, nous avons pour habitude de songer aux cadeaux, les rues s'illuminent de décorations, le visage joufflu du père Noël commence à apparaître dans les centres commerciaux...

Le 10 décembre, nous sommes nombreux à avoir pris l'habitude d'allumer les fameuses bougies vendues par Amnesty International. Mais, en dehors de ce rituel, qui se souvient que cette date est aussi la Journée des droits de l'homme (qu'on préférera désormais appeler Journée des droits humains) ?

Le 10 décembre, il y a 70 ans, était adoptée à Paris la Déclaration universelle des droits humains (DUDH). Ce texte à portée symbolique a inspiré de nombreux traités internationaux, dont certains sont juridiquement contraignants. Mais aujourd'hui, les dirigeants de pays dits démocratiques les remettent en question. En Belgique, le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration déclarait sans ambages en juin dernier : « Nous devons trouver une manière de contourner l'article 3 de la Convention européenne des droits humains<sup>5</sup>. »

La pauvreté est à la fois une atteinte aux droits humains et la conséquence du non-respect de ces droits. En cette année anniversaire, plus que jamais, nous sommes invités à regarder autrement les exclus de la société, celles et ceux dont on oublie les noms et auxquels on appose des étiquettes : sans-abri, sans-emploi, sans-papiers... Comme si ces personnes n'existaient qu'à travers ce dont elles et ils sont dépourvus, au mépris de leurs potentialités.

Le 10 décembre, c'est aussi l'Avent. Cette période de l'année où nous préparons nos cœurs à la venue d'un enfant... Jésus. Jésus qui nous a dit : « Je suis venu pour que les hommes aient la vie, la vie en abondance » (Jn 10, 10).

À la question « Que devons-nous faire ? », Jean le Baptiste fournit des réponses qui devraient paraître simples et évidentes... Aux foules : « Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même ! » Aux collecteurs d'impôts : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. » Aux soldats : « Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde. »

Des principes simples et évidents... comme devraient l'être les droits humains fondamentaux, de nos jours. Or, nous l'avons dit, ces droits sont souvent remis en question, contournés, bafoués.

C'est pourquoi, plus que jamais, l'Avent est l'occasion de réaffirmer avec conviction que ces droits sont universels et indivisibles ; et que la garantie de ces droits est indispensable pour faire avancer la justice sociale et le vivre-ensemble. Car « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » (art. 1<sup>er</sup> de la DUDH).

## FAIRE UN DON

**Les associations de lutte contre la pauvreté** fonctionnent en partie grâce à des bénévoles, mais elles ont aussi **un criant besoin de soutien financier** pour leurs activités, leur matériel, leurs locaux... Dans cette Gazette, vous trouverez différentes idées pour susciter la solidarité dans votre paroisse, votre école, votre mouvement. Au nom des 89 associations qui font appel cette année à la générosité des communautés chrétiennes, **un grand merci.**

<sup>5</sup> « Nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants. »





## L'AVENT SOLIDAIRE EN PAROISSE

### J'ANNONCE

Vous êtes prêtre, diacre, assistant.e paroissiale, enseignant.e, animateur, animatrice, catéchiste, laïc/que engagé.e... C'est grâce à vous que la campagne d'Avent existe dans les paroisses et aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles. Action Vivre Ensemble a préparé pour vous quelques outils pour mettre la solidarité au cœur de ce temps fort de l'année liturgique.

**Apposez l'affiche** à un endroit bien visible. Vous contribuez ainsi à l'annonce d'un Avent solidaire. Vu son format (60 x 40 cm), l'affiche peut être facilement accrochée dans l'église, à la cure, dans la salle paroissiale, à l'école, dans le local des mouvements de jeunesse, à la fenêtre de votre maison...

**Parlez de la campagne** dans le bulletin paroissial, sur le site internet de la paroisse, sur un panneau dans l'église. **Une présentation du thème** de l'Avent solidaire ainsi que **les fiches détaillées** des associations de lutte contre la pauvreté à soutenir sont téléchargeables sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be).

### JE CÉLÈBRE

**Les pistes pour un Avent solidaire** s'adressent autant aux prêtres et aux laïcs/ques qui animent les célébrations qu'aux enseignant.e.s, aux animateurs et animatrices de mouvements de jeunesse et, pourquoi pas, à quiconque souhaite vivre un Avent solidaire.

**Pour chaque dimanche :**

- une action, un verbe, en rapport avec les textes du jour - juger, écouter, répondre et renouveler ;
- une courte introduction ;
- une méditation qui peut inspirer une homélie ;
- des propositions d'intentions de prière ;
- un témoignage issu d'une association qui œuvre pour le respect des droits humains en lien avec le verbe du dimanche ;
- un geste à poser en paroisse ou en groupe ; pour ce geste, nous vous proposons cette année d'abattre le mur de l'indifférence.

**Le geste symbolique** peut se conjuguer avec le geste posé par les enfants : consultez les pistes d'animation du conte de Noël *Les Feux de l'Hiver* (page 7) et les quatre mini-contes qui les accompagnent.

Prix : 1€ pour les pistes d'animation (ou téléchargeable sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be) avec les mini-contes).

**Pour le 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent**, jour de la collecte à destination de Vivre Ensemble, retrouvez la **célébration complète** proposée par le père André Boribon sur le site web [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be).



# JE PARTAGE



**Tout don** est reçu avec reconnaissance sur **le compte d'Action Vivre Ensemble BE91 7327 7777 7676**. Une **attestation fiscale est délivrée pour tout don d'au moins 40 €**, versé en une ou plusieurs fois au cours de la même année civile.

**La collecte** dédiée à Action Vivre Ensemble pour soutenir les associations de lutte contre la pauvreté a lieu les **15 et 16 décembre** (3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent) **dans toutes les églises de Wallonie et de Bruxelles**. N'hésitez pas à déplacer la collecte d'une semaine s'il n'y a pas de célébration à ces dates. En 2017, 163 000 € ont été collectés grâce à la collecte. **Merci** de respecter et de faire vivre ce geste solidaire en Église.

**Encartez le dépliant d'appel au don dans la revue paroissiale** ou diffusez-le dans un toutes-boîtes, lors de réunions, dans les locaux publics... Le dépliant d'appel au don contient également **un bulletin de versement** et peut être distribué aux paroissiens durant toute la période de l'Avent et, pourquoi pas, lors de la Messe de Noël. En 2017, 100 000 € ont été collectés grâce à ce dépliant. **Merci**.

**Déposez une enveloppe-collecte sur les chaises de l'église** le jour de la collecte ou le week-end précédent. Au moment de l'offrande, l'enveloppe-collecte permet de **faire un don en toute discrétion**. Pour tout don à partir de 40 €, **le bulletin de versement** annexé permet de recevoir **une attestation fiscale**. En 2017, 15 000 € ont été collectés par virement via cette enveloppe. **Merci**.



## Invitez les associations à témoigner

Cette année, 89 associations de lutte contre la pauvreté (voir cahier détachable) sont soutenues par Action Vivre Ensemble. Il y en a sûrement une près de chez vous. **Invitez un témoin d'une association le jour de la collecte**. Proposez aux paroissiens, aux enfants de la catéchèse ou aux jeunes des mouvements de jeunesse de rendre visite à une association. Découvrez comment celle-ci agit concrètement pour lutter contre la pauvreté et défendre les droits humains.



## 📌 LE CONTE DE NOËL

# LES FEUX DE L'HIVER

*Les Feux de l'Hiver* : ceux qu'on allume pour conjurer l'obscurité hivernale ; ceux qui s'allument dans les cœurs quand les gestes de solidarité et d'affection prennent le pas sur l'égoïsme et l'indifférence.

Joliette qui aime jouer des mauvais tours, Ferdinand qui lui obéit à contre-cœur, un sans-abri sous un pont, un grand-père un peu trop seul, une « sorcière » qui a froid l'hiver... ces personnages et bien d'autres accompagneront les enfants vers Noël en leur donnant l'envie d'allumer, eux aussi, des feux de solidarité autour d'eux.

Les contes peuvent être lus séparément, mais ils forment une seule histoire qui aboutit à une messe de minuit pas comme les autres...

Avec, sur le CD, l'enregistrement du conte par Éric De Staercke et sa fille, les illustrations de Gauthier Dosimont et tout ce dont vous avez besoin pour les animations et les bricolages.

À la suite du conte, des pistes d'animation invitent à en explorer toutes les richesses avec les enfants et à faire le lien avec les évangiles des quatre dimanches de l'Avent. Des bricolages et gestes symboliques satisferont autant les enseignants qui voient les



enfants chaque semaine que les catéchistes ou les animateurs/trices de la liturgie des enfants qui ne les rencontrent qu'une seule fois.

**Conte de Noël** *Les Feux de l'Hiver*  
de Xavier Deutsch, 2015, avec pistes d'animation actualisées  
Illustré par Gauthier Dosimont  
Livret A5 + CD audio : 7 €.

Vous pouvez également télécharger sur notre site **4 mini-contes inédits** écrits par Geneviève Bergé. Ils aideront les enfants à entrer dans l'esprit des textes liturgiques de chaque dimanche.

## ENSEMBLE, C'EST MIEUX

Quatre contes qui n'en font qu'un. Quatre contes à lire séparément si l'on veut mais ensemble, c'est mieux. Oui, ensemble, c'est mieux.

On croisera ici un bon Samaritain, puis un autre, et un autre encore : ces petites gens qui accomplissent des gestes modestes mais généreux. Et, de ces gestes, surgissent en plein hiver des bouquets de lumière. Un silex est un caillou terne mais, si on le frotte à un autre, il produit une étincelle, puis une autre, et une autre encore. Et le crépuscule finit par s'allumer.



● Xavier Deutsch

On verra ce qu'il advient d'un quignon de pain et d'une bouteille de vin rouge entamée, volés dans la poche d'un clochard, et faisant un étonnant voyage.

Ce voyage se nomme l'Avent. L'Avent durant lequel on frotte les silex. On allume une lanterne, puis une autre et une autre encore. La neige tombe au solstice. Elle tombe en ville, en forêt, sur les plus longues nuits de l'année. Il fait sombre. Alors on allume des lanternes autour desquelles on se regroupe en n'oubliant personne, pour aboutir à Noël, et à l'eucharistie.

● Xavier Deutsch



## CONFÉRENCE DU 23 NOVEMBRE 2018 : DROITS HUMAINS : NOTRE IDÉAL COMMUN !

À partir de ses 45 années d'engagement en faveur des droits humains, en France et à travers le monde, Guy Aurenche s'interroge, en ce 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle : quelle est aujourd'hui la pertinence du combat pour les droits humains ? Le contexte actuel est fortement défavorable ! La crise de la Personne, du Politique, du Sens, le triomphe de l'économie basée sur le profit maximal, les grandes menaces sur les équilibres écologiques... Quel rôle la dynamique des droits humains peut-elle jouer ? Il ne s'agit ni d'optimisme ni de pessimisme mais de l'engagement aux côtés de celles et ceux qui n'acceptent pas l'inacceptable. Alors, en partenariat et en dialogue avec les défenseurs de la dignité humaine, le combat pour la promotion des droits humains prend tout son sens.

Guy Aurenche a mené de front une carrière d'avocat et de militant des droits humains, notamment à travers son engagement contre la torture au sein de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de

la Torture) dont il fut le président.

Il a également été président du CCFD-Terre Solidaire (équivalent français d'Entraide et Fraternité) de 2009 à 2015. Son intervention lors du Festival des Fraternités en 2016 avait été particulièrement appréciée.

Guy Aurenche a publié de nombreux ouvrages dont *Le souffle d'une vie* (Albin Michel, 2011), *La solidarité, j'y crois* (Bayard, 2014) et *Justice sur la Terre comme au Ciel* (Salvador, 2016).

Le vendredi 23 novembre 2018 à 20h - accueil dès 19h30.

Au Centre Œcuménique (69, avenue de l'Assomption/1200 Woluwe-saint-Lambert).

PAF libre ('participation consciente').



● Guy Aurenche

## PIÈCE DE THÉÂTRE : *COMBAT DE PAUVRES*

Après avoir exploré le déclin de l'agriculture familiale dans *Nourrir l'Humanité c'est un métier*, la compagnie Art&tça nous confronte à la précarité et à la misère organisée au nom de la compétitivité.

Une masse invisible de pauvres est en train de se constituer en Europe. Ce fléau de la pauvreté touche des couches de plus en plus nombreuses de la population : étudiants, petits commerçants, pensionnés, familles monoparentales... La politique de l'État Social Actif démantèle notre système de protection sociale, culpabilise les personnes en difficulté et les transforme en parasites sociaux. À travers les témoignages d'experts, de travailleurs sociaux et de victimes de cette paupérisation, cette création en cours analyse avec humour et passion l'impact des choix politiques, sociaux et économiques et pose la question du monde que nous souhaitons construire ensemble.



Cette pièce sera proposée :

- > le **16 octobre à Liège** en partenariat avec l'Espace George Truffaut : <http://espacegeorgestruffaut.be/>
- > le **17 octobre à Namur** dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté en collaboration avec le RWLP (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté)

D'autres représentations sont envisagées, l'une à Bruxelles et l'autre dans le Hainaut, mais les dates restent à définir. N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur notre site web <https://vivre-ensemble.be/> ou sur notre page facebook <https://www.facebook.com/Vivre.Ensemble32>. Vous pouvez également contacter Vincent de Vrij pour plus d'information (02/227 67 10 - [vincent.devrij@vivre-ensemble.be](mailto:vincent.devrij@vivre-ensemble.be)).





## VIVRE ENSEMBLE À LA RADIO !



Retrouvez Vivre Ensemble sur RCF Bruxelles, deux fois par mois, dans l'émission *Juste Terre !* Au programme : des **analyses**, des **infos** sur la campagne, des **rencontres**...

Sur 107.6 FM à Bruxelles ou sur [www.rcfbruxelles.be](http://www.rcfbruxelles.be). Les émissions peuvent être réécoutées via [www.vivre-ensemble.be/-Radio-162-](http://www.vivre-ensemble.be/-Radio-162-)

## NOUVEAU ! LE DOSSIER DROITS HUMAINS : 70 ANS ET 24 JOURS

### Un calendrier pour mettre les droits en Avent !

Cette année, notre dossier célèbre les 70 ans de la Déclaration universelle des droits humains (DUDH).

Une déclaration de 30 articles, ça peut sembler abstrait. C'est pourquoi Vivre Ensemble a préféré illustrer concrètement certains de ces articles. En effet, des centaines d'associations jouent un grand rôle dans la lutte contre la pauvreté en appliquant ces droits sur le terrain.

Pour présenter quelques unes de ces associations, nous avons choisi de donner à notre étude la forme, plus ludique, d'un calendrier de l'Avent. Chaque jour, vous y trouverez un article de la Déclaration - c'est-à-dire un droit humain -, une association qui se bat pour ce droit, un témoignage, des photos et quelques pistes pour nourrir votre réflexion. Avec quatre pages détachables sur les liens entre droits humains, démocratie et justice sociale.

À la maison, en classe, au bureau, revisitez les droits humains au jour le jour.

Prix : 3 €.



## JEU DE CARTE : « LES DROITS HUMAINS, UN ATOUT CONTRE LA PAUVRETÉ ! »

Comprendre les droits humains, c'est déjà les faire avancer. Et c'est toujours plus facile et plus amusant de le faire ensemble.

C'est pour ça que VE a créé un jeu de carte collaboratif : 74 cartes avec les droits laissés « sur le carreau », les « piques citoyennes » qui y répondent, les associations qui aiment les droits humains (cœur) et les cartes « droits » (trèfle).

Pas besoin d'être un spécialiste des droits pour y jouer : chacun partage ses connaissances, ses réflexions, son expérience à son niveau. Les joueurs s'enrichissent ainsi les uns les autres. Ils ouvrent leurs horizons de manière ludique et développent, en fin de partie, une vision globale des droits humains. Parce qu'en agissant pour les droits humains et en faisant reculer les inégalités, on est tous gagnant.

Un jeu qui s'adapte à un large public (écoles, associations, volontaires, paroisses, jeunes), pour 4 à 20 joueurs. Compter une demi-heure à une heure par partie.

Prix : 10 € (stocks limités)

# ENCORE DISPONIBLES : LES POSTERS D'ANIMATION

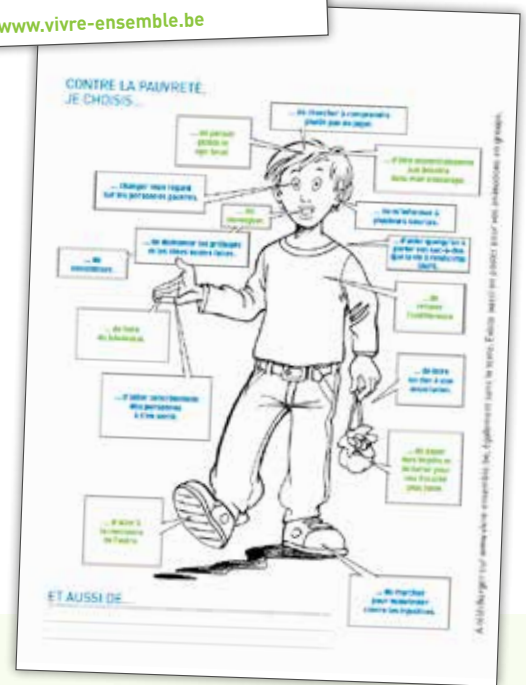
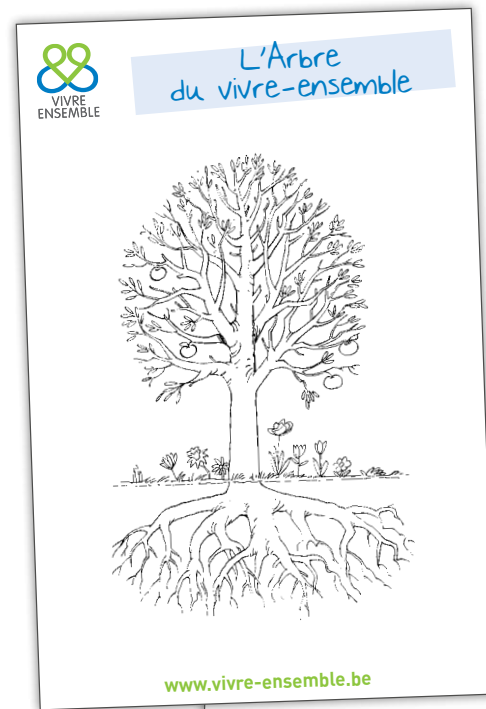
## L'ARBRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Sur un grand poster sur lequel est dessiné un arbre, **chaque participant.e est invité.e** à écrire une phrase ou un mot, ou à dessiner ce qui, pour elle ou lui, constitue les racines, le tronc, le feuillage ou les fruits du vivre-ensemble. Ensuite, on met en commun et **on échange sur ce qui nourrit ou fait obstacle au vivre-ensemble**, sur les entailles qui blessent le tronc, sur les bourgeons qui poussent sur les branches ou sur ce qui fait mûrir les fruits !

## CONTRE LA PAUVRETÉ, JE CHOISIS...

Le poster *silhouette* est un outil simple et accrocheur, qui permet à chacun.e de **se positionner sur sa façon de lutter contre la pauvreté**. Au départ, la silhouette est vide. Progressivement, elle se remplit des engagements et des gestes de chacun.e. Place à la créativité, à l'expression et à l'échange !

Format des posters : 70 x 100 cm  
 Prix : 2 €, jusqu'à épuisement du stock (ou téléchargeable au format A4 sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)).



# DES TEXTES D'ANALYSE SUR LA PAUVRETÉ : UN ÉCLAIRAGE EN QUELQUES PAGES

« C'est tellement compliqué ! Moi je n'y comprends rien. » Qui n'a pas déjà entendu ou prononcé cette phrase de découragement ? Dans ses analyses, Vivre Ensemble aborde des thèmes de société liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. **Quelques pages, une écriture compréhensible par tous/tes, des témoignages...** et vous voilà informé.e et prêt.e à faire passer l'information à d'autres...

Les analyses existent en version papier ou téléchargeables sur [www.vivre-ensemble.be/-Analyses-](http://www.vivre-ensemble.be/-Analyses-).



# CATALOGUE D'OUTILS EN LIGNE

Vous souhaitez susciter un temps de réflexion sur les inégalités sociales et les moyens de lutter contre la pauvreté et l'exclusion ? Consultez notre catalogue en ligne sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be) pour retrouver la liste complète des DVD, photolangages, contes de Noël, démarches d'animation, dossiers, posters, etc.

## EN PRATIQUE

Il vous est possible de commander le matériel grâce au **bon de commande**.

Nous pouvons vous fournir les textes et les illustrations par courrier électronique. Contactez [info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be) – T. 02 227 66 80.

Pour toute commande:  
Vivre Ensemble Education -  
Numéro de compte:  
BE 37 7320 4373 5028

## LEGS ET DONATIONS : L'HUMANITÉ EN HÉRITAGE

**Participer à la construction d'un monde plus juste grâce au legs, c'est possible. Vivre Ensemble peut répondre à vos questions sur la meilleure manière de procéder. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.**

Dans notre monde qui s'est trop longtemps construit sur des relations concurrentielles et violentes, précipitant des millions d'êtres humains dans la faim, la misère ou la guerre, Vivre Ensemble prouve qu'**une autre voie est possible** : celle de la **solidarité** entre les peuples, les communautés, les groupes, **ciment d'un autre monde où chacun a droit à une vie digne et décente**. Depuis un demi-siècle, Vivre Ensemble ne cesse de semer des graines d'espérance en soutenant des initiatives locales en Belgique en soutien aux associations de lutte contre la pauvreté.

**Prendre la décision de partager son patrimoine avec Vivre Ensemble** - que ce soit sous la forme d'une donation, d'un legs ou d'un legs en duo -, c'est d'abord **une démarche spirituelle, humaniste, généreuse, qui nécessite réflexion, amour et dialogue. Une ultime façon de croire en ses frères et sœurs en humanité**. Et de laisser à ses semblables une trace tangible d'espérance, une

trace positive de son passage sur Terre aussi. Bref, de donner l'Humanité en héritage.

Tout au long de votre vie, vous avez bâti un patrimoine. En faisant un legs à Vivre Ensemble, vous transformez le fruit de votre vie de travail et d'engagement en **un geste décisif pour l'avenir**. Car en partageant tout ou partie de vos biens avec celles et ceux qui se battent chaque jour pour une société plus juste, vous transmettez aussi cette vision, cette foi en l'Humanité qui sont les vôtres et dont le monde a tant besoin. Derrière chaque legs, il y a un projet, une réussite, des hommes, des femmes et des enfants. Et une autre façon de voir votre héritage, matériel comme spirituel, se perpétuer.

**Léguer est une décision importante qui appelle la confiance la plus totale**. C'est un projet que Vivre Ensemble peut, aux côtés de votre notaire, vous aider à réaliser.

Informations et contact : Catherine Houssiau,  
02/227 66 85 - [catherine.houssiau@entraide.be](mailto:catherine.houssiau@entraide.be)

Envoi de notre brochure sur les legs sur simple demande.





[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)



#VivreEnsembleBe



[f Vivre.Ensemble32](https://www.facebook.com/Vivre.Ensemble32)

Action Vivre Ensemble est un service d'Église mandaté depuis 1971 par les Évêques de Belgique pour animer la campagne de solidarité durant l'Avent dans les communautés chrétiennes de Wallonie et de Bruxelles. Action Vivre Ensemble soutient des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle sensibilise aux causes de la pauvreté et suscite la solidarité avec les personnes démunies.

## BUREAUX

### SIÈGE

Rue du Gouvernement Provisoire 32 | 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | [contact@vivre-ensemble.be](mailto:contact@vivre-ensemble.be)

### BRABANT WALLON

**Vanille Wattiez**

Chée de Bruxelles 67 | 1300 Wavre  
T. 010 23 52 64 | GSM 0473 31 04 67  
[brabant.wallon@entraide.be](mailto:brabant.wallon@entraide.be)

### LIÈGE

**Jean-Yves Buron, Paul Rixen**

Rue Cheaufosse 72 | 4000 Liège  
T. 04 222 08 00  
0472 63 43 91 | 0478 39 19 37  
[veliege@entraide.be](mailto:veliege@entraide.be)

### HAINAUT

**Renato Pinto** (Charleroi)

0473 31 07 46 | [charleroi@entraide.be](mailto:charleroi@entraide.be)  
**Bruno Di Pasquale** (Tournai)  
0473 31 02 31 | [tournai@entraide.be](mailto:tournai@entraide.be)  
Rue Joseph Lefèvre 59 | 6030 Marchienne-au-Pont  
T. 071 32 77 42

### BRUXELLES

**Anne le Garry**

Rue de la Linière 14 | 1060 Bruxelles  
T. 02 533 29 58 | 0479 56 77 61  
[bruxelles@entraide.be](mailto:bruxelles@entraide.be)

### NAMUR-LUXEMBOURG

**Yzé Nève**

Place du Chapitre 5 | 5000 Namur  
T. 081 41 41 22 | 0473 31 05 81  
[namur@entraide.be](mailto:namur@entraide.be)  
[luxembourg@entraide.be](mailto:luxembourg@entraide.be)

### MITEINANDER TEILEN

**Céline Assent, Sarah Lazarus, Dirk Riemann**

Judenstraße 29 | 4700 Eupen  
T. 087 55 50 32  
[info@miteinander.be](mailto:info@miteinander.be) | [www.miteinander.be](http://www.miteinander.be)

**Faites un don sur le compte d'Action Vivre Ensemble BE91 7327 7777 7676.**

**Une attestation fiscale est délivrée pour tout don égal ou supérieur à 40 €, versé en une ou plusieurs fois au cours de la même année civile. Merci.**

[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Contre la pauvreté, je choisis la **SOLIDARITÉ !**



### Action Vivre Ensemble

Rue du Gouvernement Provisoire 32 | 1000 Bruxelles  
T. 02 227 66 80 | [info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be) | [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Ed. resp. : A. Fischer | Maquette et impression : Snel Grafics

Ce document est imprimé sur papier recyclé. © Action Vivre Ensemble – sept. 2018